



éditorial

En date du 8.10.2021, un article paru dans la presse locale révélait l'effervescence des petits commerces et de la restauration sur le périmètre de la commune de Courrendlin.

Il s'agit avant tout d'apprécier avec un certain recul l'intérêt de nouveaux commerçants à s'installer à Courrendlin, venant étoffer l'offre commerciale existante et, par la même occasion, stimuler la concurrence régionale. En lien avec cette nouvelle offre de restauration rapide, il s'agira d'être attentif aux pratiques visant à disperser dans la rue ou les champs ses déchets de consommation (plus connues sous l'appellation de littering).

Il est réjouissant pour le conseil communal de voir de petits ou grands commerces liés à des activités artisanales et à des métiers de bouche venir s'établir dans notre commune. Nous souhaitons que l'arrivée d'une grande enseigne de restauration stimule le centre commercial encore partiellement inoccupé.

En toute modestie, le conseil communal peut se prévaloir de l'offre proposée dans notre commune en regard d'autres vil-

lages désertés par la fermeture de leurs commerces.

Le développement de notre commune avec les projets en cours, sa situation géographique, l'offre en transports publics, l'administration, les services, les écoles, enfantine, primaire et secondaire, la crèche, l'UAPE, les sociétés sportives et culturelles ne sont probablement pas étrangères à ce nouvel engouement commercial

Les citoyens de Courrendlin et de l'agglomération peuvent déjà profiter d'excellents restaurants, d'une boulangerie, d'une boucherie, d'épiceries, de petits commerces en tous genres, de ventes directes à la ferme (n'oublions pas nos agriculteurs), d'un centre commercial, de cabinets médicaux et même d'un casino (liste non exhaustive).

Au-delà des activités mentionnées, il est incontournable d'évoquer l'association des artisans et commerçants qui regroupe les commerces et services, fournissant ainsi à la population une très large offre de prestations les plus diverses.

Le conseil communal ne peut qu'encourager la population de



notre commune à soutenir activement nos artisans et commerçants en leurs faisant confiance et en consommant local. D'autant que, comme vous le savez tous, ils ont particulièrement souffert durant cette pandémie, Malheureusement tous n'ont pas résisté à cette crise!

Je vous invite donc à profiter des bons d'achats de l'association des artisans et commerçants de notre commune disponible dans les commerces et également au guichet de l'administration communale. Vous ferez de beaux cadeaux à vos proches et des heureux!

Pour conclure un proverbe africain:

«Si tu veux aller vite, marche seul, mais si tu veux aller loin, marchons ensemble».

Soutenons ensemble notre commerce local.

Joël Burkhalter, maire

Cette rubrique relate aux citoyens les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal. Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Joël Burkhalter, maire.



échos du conseil communal

Informations sur
www.courendlin.ch

Bon des commerçants et artisans

Le conseil communal a offert des bons des commerçants et artisans aux aînés des villages en remplacement de la sortie annuelle.

Projet d'extension des locaux scolaires

Le projet de construction lié à l'extension des locaux scolaires à Courrendlin a été publié le 7 octobre dernier durant 30 jours au sein du Journal Officiel. La procédure administrative liée au projet de construction se poursuit.

MémoDéchets 2022

Suite à la pandémie du COVID, l'imprimerie mandatée pour l'impression du fascicule connaît des difficultés d'approvisionnement en papier et ne peut, malheureusement, pas garantir la livraison papier du MémoDéchets 2022 pour la fin de l'année, aux communes jurassiennes.

Toutes les informations nécessaires et utiles liées au MémoDéchets sont à consulter sur le site internet communal: www.courendlin.ch.

Avis à la population

M. le Maire se tient à disposition des personnes qui souhaitent s'entretenir avec lui.

Pour convenir d'un rendez-vous, prière de s'adresser au secrétariat communal :

tél. 032 436 10 70

Information à la population Assemblée communale

Le Conseil communal invite la population villageoise à participer à l'assemblée communale ordinaire du

13 décembre 2021 – 19 h 30 à la Halle gymnastique de Courrendlin

Les documents usuels sont disponibles sur le site internet communal : www.courendlin.ch

Déchetterie communale Centre de tri

Fermeture de fin d'année pour les jours fériés suivants :

SAMEDI 25 DÉCEMBRE 2021
SAMEDI 01 JANVIER 2022

HIVER 2021/2022 – Horaire d'ouverture

Valable du 18 octobre 2021 au 12 mars 2022

LUNDI ET SAMEDI de 10h00 à 12h00
MERCREDI ET VENDREDI de 16h30 à 18h30



ENVIRONNEMENT | La nature, la vie a besoin de nous

Diversité des insectes : s'engager pour la biodiversité

Selon le dernier rapport (septembre 2021) du «Forum Biodiversité» de l'Académie suisse des sciences naturelles, «la situation des populations d'insectes en Suisse est préoccupante». L'étude pose un constat inquiétant: la diversité et la taille des populations d'insectes ont fortement diminué, avant tout sur le Plateau, mais plus récemment également dans le Jura et les Alpes.

Les insectes (40000 à 60000 espèces selon les estimations) sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes: pollinisation dans l'agriculture, les jardins et la nature, dissémination des graines, formation de sols fertiles. Toujours selon le rapport précité, «près de 60 % de ces espèces sont en danger ou potentiellement menacées.»

Raisons du déclin

Les causes du déclin des insectes sont largement connues: perte continue de milieux et de structures adéquates, dégradation de la qualité des habitats restants du fait de la surfertilisation, des pesticides et de la pollution lumineuse.



Le réchauffement climatique et les espèces envahissantes nuisent également et gravement aux insectes.

Un programme en 12 points pour protéger les insectes

Selon le rapport, divers instruments ont été développés au cours des dernières décennies en vue de protéger les habitats et les espèces menacées. Il s'agit notamment de l'aménagement et de l'entretien d'espaces protégés, de la valorisation et mise en réseau d'habitats ou de la création de zones de promotion de la biodiversité. Ces mesures peuvent certes être efficaces au niveau local, mais si l'on veut préserver à long terme

la diversité des insectes, il faut adapter et compléter les instruments existants. À cette fin, les chercheurs proposent un programme en 12 points, reposant sur des bases scientifiques, résumés comme suit:

1. Identifier et protéger les lieux potentiels propices aux insectes;
2. Créer et valoriser les habitats;
3. Prendre des mesures de promotion des espèces;
4. Réduire les risques et l'emploi des pesticides;
5. Réduire les apports en azote et en phosphore;
6. Adopter un mode d'exploitation respectueux des insectes;
7. Lutter contre le réchauffement climatique;

8. Réduire la pollution lumineuse;
9. Assurer le suivi des études menées;
10. Intensifier la recherche;
11. Favoriser une meilleure connaissance des espèces;
12. Agir... en actionnant tous les leviers disponibles.

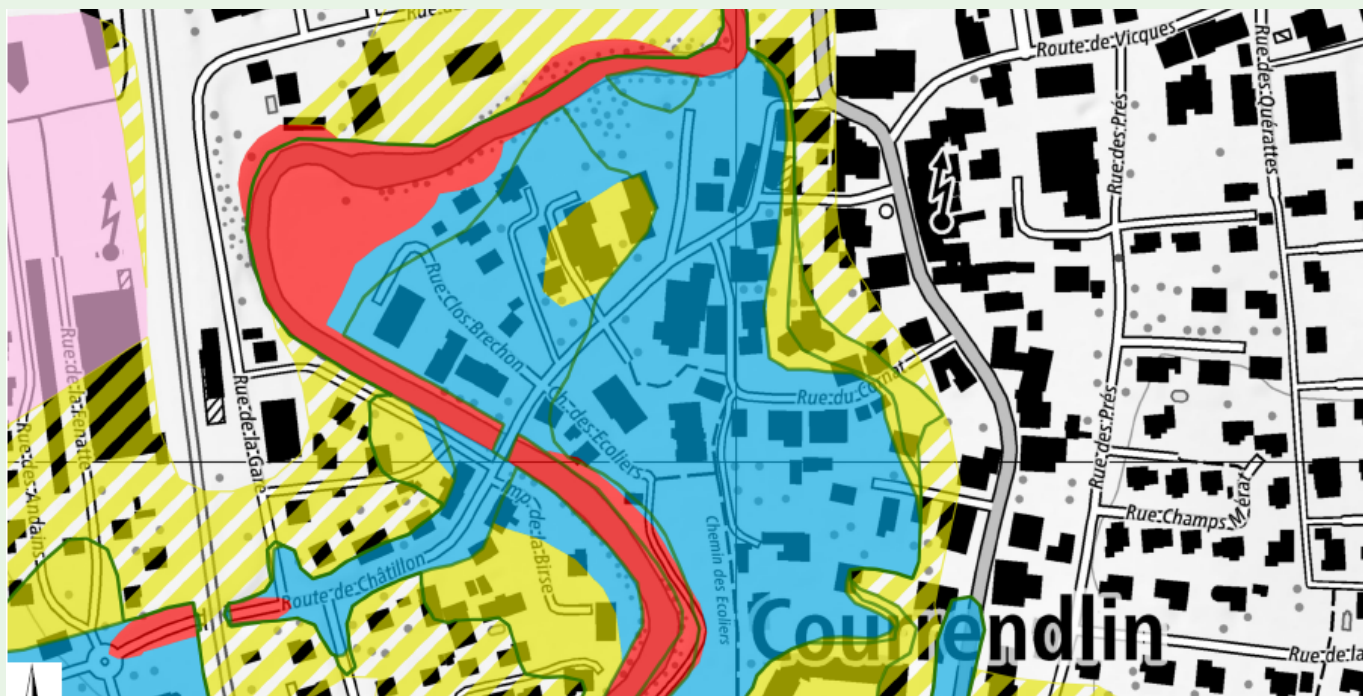
Ces mesures se complètent les unes les autres et devraient être appliquées en parallèle.

Individuellement, chacun de nous peut se concentrer sur l'une ou l'autre, voire plusieurs de ces mesures en faveur des insectes. Il est certain en tout cas que nous avons tous intérêt à

nous mobiliser face à l'effondrement de la biodiversité en Suisse, dans le Jura, dans notre commune, donc dans nos trois villages.

Pierre-André Comte,
Conseiller communal,
responsable du dicastère
de l'Environnement

Projet VitaBirse: un long fleuve pour se protéger contre les crues



Le 23 juin dernier, la Birse en crue à Courrendlin nous a rappelé les événements des 8 et 9 août 2007 où la rivière avait débordé dans le village en amont du pont de la Poste.

Heureusement pour Courrendlin, le débit de crue de 2021 n'était «que» de 75 m³/s contre plus de 100 m³/s en 2007.

Ces événements, que l'on nomme encore «exceptionnels», le sont de moins en moins et peuvent apparaître plusieurs fois en une seule année et dans la même région!

Pourquoi un projet de protection contre les crues ?

Les autorités de Courrendlin sont conscientes qu'en cas de crues dites centennales correspondant à un débit d'~100 m³/s, la Birse déborde et inonde les habitations présentes en rive droite entre les écoles et le parking de la Couronne.

Elles élaborent donc un projet de protection (contre les crues) avec les autorités cantonales depuis plusieurs années. Les sur-

faces inondées en cas de crue de la Birse sont illustrées en rouge et en bleu dans la carte des dangers d'inondation ci-après:

Où en sommes-nous dans le projet ?

Des solutions sont étudiées depuis 2017:

- Étude préliminaire des dangers d'inondation sur le territoire communal (entre Choindez et l'aval du village) et étude de variantes pour la partie centre (principalement

problématique du Pont de la Poste) en 2017;

- Schéma d'intention d'aménagements de la Birse en 2019;
- Règlement communal sur la gestion des eaux de surface RGES en 2020;
- Projet de protection contre les crues intitulé «Projet Vita-Birse» dès 2020.

Qui paiera les travaux ?

Afin de protéger la population de Courrendlin et les biens (immeubles, infrastructures routières, conduites, ...) contre les inondations, les aménagements nécessaires et leurs coûts sont conséquents.

Pour anticiper ces dépenses, l'Assemblée communale a accepté le RGES permettant d'alimenter un fonds par le biais d'une taxe sur la valeur officielle des immeubles.

Etant donné qu'il s'agit d'aménagements de protection contre les crues exigés par la loi (loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau et loi cantonale sur la gestion des eaux de surface), le Canton du Jura et la Confédération participent aussi financièrement au projet VitaBirse.

Qui décide des aménagements ?

Ce projet très technique doit répondre à des exigences cantonales et fédérales très strictes afin d'obtenir les aides financières. La municipalité s'est donc approchée de bureaux d'ingénieurs spécialisés pour réaliser le projet. En plus du volet technique, le projet doit aussi intégrer les personnes les plus concernées à l'aide d'un «processus participatif». Certains riverains, les autorités communales et quelques membres de la commission de l'environnement rencontrent les bureaux d'ingénieurs dans le cadre d'ateliers de travail pour orienter les aménagements nécessaires et désirables. Le but de ces ateliers est de réaliser un projet qui permette le passage d'une crue exceptionnelle et qui réponde aux attentes de la population.

Quels sont les aménagements proposés ?

Actuellement, les aménagements sont au stade d'étude. Les bureaux doivent définir avec les autorités cantonales et fédérales un périmètre réservé au cours d'eau (PRE). Une fois ce PRE défini, les plans d'aménagements de détail pourront être réalisés à l'intérieur de ce péri-

mètre. Afin de permettre le passage d'une crue exceptionnelle sans débordement, il faut donner plus d'espace à la Birse et donc l'élargir. Les aménagements prévus dans le secteur des écoles correspondent donc à un élargissement de la Birse en rive droite, côté écoles, comme illustré ci-dessous :

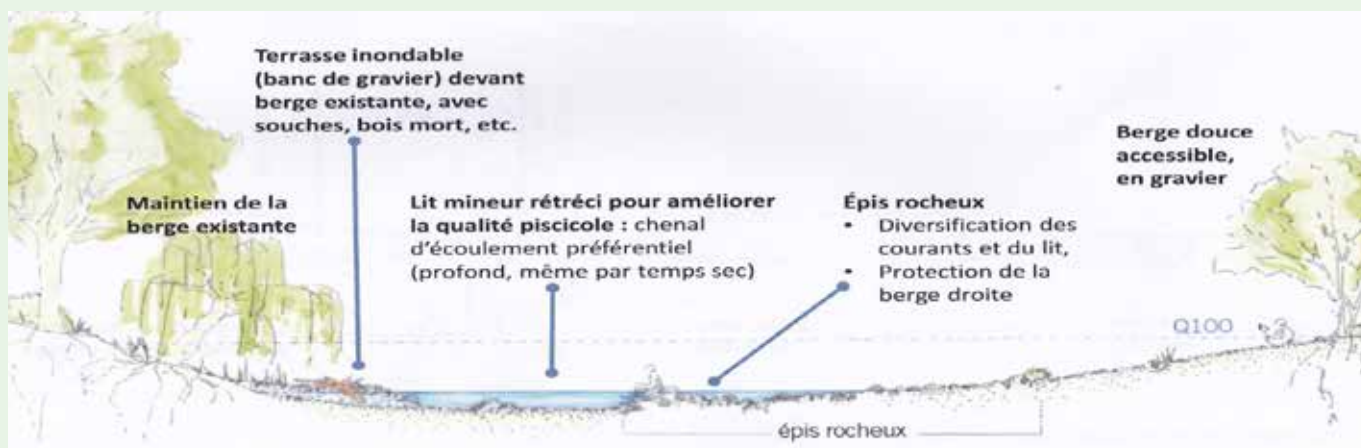
Quand est-ce que les travaux démarreront ?

Les bureaux calculent actuellement le dimensionnement des aménagements prévus dans le secteur du pont de la Poste et étudient les risques de débordement en cas de crue exceptionnelle. Les aménagements retenus et techniquement réalisables seront définis d'ici la fin de l'année.

Les documents techniques (plans, devis descriptif des travaux, rapports techniques et environnementaux) pourront être élaborés début 2022. Ensuite, ces documents devront être validés par les autorités cantonales et fédérales.

Finalement, les aménagements prévus seront intégrés à un plan spécial qui devra être accepté par la population. Les travaux ne débuteront pas avant 1 à 2 ans.

Fabian Lachat



Article journal CEP 2021 Réserves forestières

Depuis plusieurs décennies, les forêts jurassiennes sont exploitées selon les principes d'une sylviculture proche de la nature. Avec l'entrée en vigueur des législations forestières fédérales et cantonales, les pouvoirs publics encouragent les propriétaires de forêts à réaliser des mesures permettant de renforcer les valeurs naturelles et paysagères des massifs forestiers jurassiens. Les mesures soutenues permettent de conserver des milieux et des espèces animales et végétales défavorisées par une sylviculture traditionnelle, par l'absence d'interventions ou qui nécessiteraient des mesures coûteuses qu'un propriétaire forestier ne peut offrir à la collectivité.

Les réserves forestières sont des surfaces forestières mises sous protection. Ces dernières ont pour objectif principal de promouvoir une biodiversité élevée, favorisée par le maintien et le renforcement de conditions de

structure et de station riches et variées.

Elles sont composées de zones dans lesquelles on renonce à toutes interventions sylvicoles, et des zones où pourront être pratiquées des interventions visant à augmenter la biodiversité (coupe en faveur des reptiles par exemple). Les coupes de sécurités sont elles aussi autorisées afin de prévenir d'éventuels accidents sur des routes ou chemins traversant ladite réserve, mais en aucun cas le bois ne sera sorti, il se décomposera sur le parterre de coupe.

La surface minimale d'une réserve est de 5 ha en dessous de 5 ha on parle ici d'ilots de vieux bois ou de sénescence. La récolte de baies et champignons y est autorisée, ainsi que la pratique de la chasse.

La durée de mise sous protection est au choix, 50 ou 99 ans. Le propriétaire forestier reçoit une indemnité pour la perte de rendement de sa forêt, ce montant

est variable en fonction de la productivité de la forêt, et de la valeur écologique de cette dernière. L'indemnité est calculée au m². Les propriétaires forestiers privés peuvent aussi bénéficier de ces mesures biodiversité.

Sur le ban communal de Courrendlin on trouve plusieurs réserves forestières, notamment à Vellerat dans la forêt des Gnômes 26.31 ha, la Côte des Porcs 21.40 ha, à Courrendlin dans les forêts de la bourgeoisie Le Vaferdeau 25.14 ha, et enfin à Rebeuvelier aux Ordons 41.44 ha propriété de la Bourgeoisie de Courrendlin.

Dans le triage forestier de la Cendre c'est plus de 16.7 % (288 ha) de la surface forestière qui est mise en réserve, ce qui constitue un bon début sachant que l'objectif est d'atteindre les 20 % (objectif du triage de la Cendre).

*Le forestier du triage La Cendre
Schaffter Frédéric*



OPERATION 40 ANS - 40 CHÊNES

Une implication hors norme de RUWAR

L'opération « 40 ans – 40 chênes pour demain », lancée à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Etat jurassien, a été rondement menée dans la commune de Courrendlin grâce au groupe RUWAR de Rebeuvelier. Celui-ci s'est dépensé sans compter pour la réussite de ce projet qui s'inscrit dans la « Stratégie Biodiversité Suisse ».

À l'heure de l'urgence climatique et du déclin drastique de la biodiversité, la plantation d'arbres s'est avérée être une belle réponse. Leur présence est favorable au climat. Elle permet le délassement, valorise le paysage et fournit un support majeur à la biodiversité.

L'opération « 40 ans – 40 chênes pour demain » est partie du constat clair de l'érosion nette des grands arbres isolés dans le paysage.

Ces derniers disparaissent de leur mort naturelle ou sont parfois abattus. Très souvent, aucune relève n'accompagne les beaux arbres encore présents. En prenant part à cette opération, la commune de Courrendlin a souhaité, comme d'autres communes, œuvrer en faveur des générations futures et apporter une réponse concrète au réchauffement climatique, au maintien d'un paysage diversifié, et surtout au déclin inquiétant de la biodiversité. □

Les arbres sont de grands sages... bien ancrés dans le sol, ils sont à l'écoute de la terre, mais cela ne les empêche pas d'avoir la tête dans les nuages et d'écouter les histoires du vent... et toujours vouloir aller plus haut, vers la lumière.

Michel Tournier



Cela mérite quelques remerciements, non ?

Les trois villages ont reçu les « chênes » du 40^e. Dans des terrains qui n'avaient rien de commun avec des parcours de golfe ou d'alentours de châteaux. Pâturages à pentes raides (ici à Vellerat, avec le village en arrière-plan) ont été à plusieurs reprises le lot des bénévoles retraités, qui ont su garder bon pied bon œil et ont fait la démonstration d'une remarquable endurance.

Se rendre disponible pour notre environnement au moment où le monde entier réfléchit autant à sa survie qu'à son avenir, mérite notre admiration. Nous la traduisons dans ces quelques lignes et en restons là, sachant que les membres de RUWAR, pour les connaître, ne récla-

ment ni applaudissements, ni compliments ostentatoires.

Cela n'empêche pas l'autorité communale de faire part de sa reconnaissance à un groupe d'amis décidés à s'investir pour la sauvegarde de nos paysages et de la nature qui y séjournent. Des centaines d'heures passées au service de la population et de l'intérêt général, voilà qui mérite quelques félicitations et remerciements. Courrendlin se veut une commune qui se distingue en matière de protection de l'environnement. Elle compte pour cela, à l'instar de RUWAR, que chacun et chacune s'engage en tous lieux et moments pour répondre aux menaces et aux exigences de notre temps.

COMMISSION
DE L'ENVIRONNEMENT

QU'EST-CE QUE RUWAR ?

Un acronyme, une abréviation qui regroupe, par leur première lettre, les prénoms de retraités du village qui ont décidé, il y a quelques années, de se mettre à disposition de la collectivité. S'investissant avec enthousiasme dans des travaux d'entretien de sites et de mobiliers publics, ils sont en quelque sorte les gardiens des paysages de nos trois villages. Embellissement, protection de l'environnement, mesures en faveur de la préservation des sites naturels, voilà pour un engagement qui les honore et leur vaut la gratitude de la communauté villageoise. La commune peut se féliciter de ces apports personnels exceptionnels à la mise en valeur de son cadre de vie. Sous la houlette d'Ulrich Hofer, qui procure l'essentiel des équipements et outillages nécessaires à l'accomplissement des travaux, les membres RUWAR se distinguent par leur professionnalisme et leur dynamisme à la tâche. Merci à eux. RUWAR ? René, Ulrich, Werner, Antoine, Robert ! Honneur à vous et aux compagnons qui vous ont rejoints.

PAC, Dicastère de l'environnement



La démonstration par les chiffres

En mars-avril 2020, 8 personnes sont engagées à Rebeuvelier pour des travaux étalés sur 3 demi-journées et une journée ponctuée d'un repas pour récompense des efforts accomplis. Cela représente au total plus de 80 heures de services à la population. Gestes magnifiques. Gestes répétés, sans jamais se lasser, pour la beauté des choses, sans compter, dans une convivialité productrice d'efficacité et de dynamisme.

La plantation des arbres s'est faite dans les trois villages et a réuni 13 personnes en 2021 pour 170 heures de travail. Au total, l'opération aura demandé plus de 250 heures de labeur ! Quel prix ? Quel coût ? Une rétribution pour le matériel, un repas en commun et un « bon » dans de nos restaurants ! On conviendra que les remerciements à RUWAR pour son engagement - qui ne s'achève pas avec la plantation et se poursuit dans d'autres démarches - est plutôt modeste. L'exemple de RUWAR sera-t-il suivi dans les autres villages ? Allez savoir...



Collation méritée, préparée par Heidi Wüthrich

RUWAR DE REBEUVELIER A COURRENDLIN, EN PASSANT PAR VELLERAT



Villages et pâturages

Le groupe RUWAR a procédé à la plantation d'arbres à Courrendlin (photos de gauche), à Rebeuvelier (pâturages ci-dessus, avec une protection de souche ci-contre), et à Vellerat. Des travaux diversifiés, réalisés dans les règles de l'art par une équipe volontaire et compétente. Bravo !



Rapport d'analyse d'eau

Nous informons la population que la dureté totale de l'eau pour le territoire de Courrendlin est en moyenne de 23°. Pour tout renseignement complet : www.courrendlin.ch/servicescommunaux/voirie/servicedeseaux

VOUS SOUHAITEZ UTILISER
OU VOUS UTILISEZ DÉJÀ

UN DÉTECTEUR À MÉTAUX

DANS LE CANTON DU JURA
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR...



JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Sur le territoire cantonal du Jura, l'utilisation de détecteurs de métaux afin de trouver des objets est interdite sans autorisation préalable de la Section d'archéologie et paléontologie (Loi sur la protection du patrimoine archéologique et paléontologique, Art. 24, al. 2).

Vous trouverez toutes les informations à ce sujet et un prospectus d'explications sur le site suivant :

<https://www.jura.ch/fr/Autorites/Archeologie-2017/Bases-legales.html>

REFLETS DE LA TOUR PARUTIONS 2022

Pour l'année 2022, les parutions du Journal local « Reflets de la Tour » ont été arrêtées comme suit :

DATES DE PARUTION

24 mars 2022
09 juin 2022
22 septembre 2022
24 novembre 2022

DELAIS DE REMISE DES ARTICLES

18 février 2022
06 mai 2022
12 août 2022
14 octobre 2022

!! ces delais doivent impérativement être respectés !!

Les articles sont à faire parvenir, si possible sous forme informatisée et illustrés par des photographies ou images à : Secrétariat communal, Route de Châtillon 15, 2830 Courrendlin commune@courrendlin.ch

Durant ces jours de fêtes, moments privilégiés de la vie, il est des traditions qui unissent le monde. Noël est le temps du recueillement, de la reconnaissance et de la gratitude.

L'ensemble du Conseil communal vous souhaite, à vous tous, ses vœux les meilleurs pour la Nouvelle année.

Une pensée particulière aux personnes touchées par la maladie, le deuil et l'absence d'êtres chers.



Vente de sapins de Noël

- par la Bourgeoisie de Courrendlin

18 décembre 2021

de 14 à 15 heures

au hangar de la Bourgeoisie à la rue du Bambois à Courrendlin

- Village de Vellerat

18 décembre 2021

de 10 à 12 heures devant la Chapelle

- Village de Rebeuvelier

dès le 10 décembre 2021

Jardin du couple Bieli

Fêtes de fin d'année

Administration communale

Horaire et contacts

Selon l'horaire habituel d'ouverture des guichets communaux*, nous vous informons que **les différents services communaux seront fermés du vendredi 24 décembre à 11 h 30 au vendredi 31 décembre 2021 inclus.**

Pour les cas d'urgence uniquement, s'adresser à :

- M. Joël Burkhalter, Maire 032 436 10 77
- M^{me} Stéphanie Mahon, Secrétaire 032 436 10 73

La Police cantonale peut être contactée au 032 420 65 65 ou au 117 (24 h / 24 h).

L'horaire d'ouverture de l'administration reprendra dès le **lundi 3 janvier 2022**. Pour toutes informations complémentaires : www.courrendlin.ch

*Horaire habituel d'ouverture des guichets

LU -MA-ME 10h00 à 11h30

JE 15h30 à 18h00

VE FERME

Bibliobus Horaire 2022

Courrendlin

Devant le Bureau communal
Mercredi de 16 h 30 à 19 h 30

Janvier	19	Juin	1 ^{er} / 15 / 29	Novembre	9 / 23
Février	2 / 16	Juillet	---	Décembre	7 / 21
Mars	2 / 16 / 30	Août	17 / 31		
Avril	13	Septembre	14 / 28		
Mai	4 / 18	Octobre	12 / 26		

Rebeuvelier

Rue de la Liberté 5
Mardi 16 h 00 à 17 h 30

Janvier	11	Juin	7	Novembre	8 / 29
Février	8	Juillet	---	Décembre	---
Mars	8	Août	9		
Avril	5	Septembre	6		
Mai	10	Octobre	4		

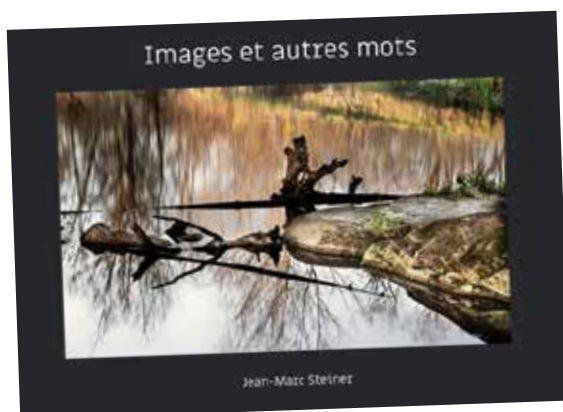
Les artistes des villages

Le Conseil communal permet, dans les 4 éditions annuelles, aux artistes des villages de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat de publier une de leurs œuvres.

L'œuvre de cette édition « à marée basse » a été réalisée par M. Jacques Mateille de Courrendlin.

Félicitations à tous les artistes pour leurs talents !

Les artistes intéressés à présenter une de leurs œuvres peuvent s'adresser à commune@courrendlin.ch



Depuis quelques publications déjà, nous vous faisons découvrir une œuvre et un artiste local ou régional.

Cette rubrique a démarré avec une photo de Jean-Marc Steiner, photographe bien connu de Courrendlin.

Dans la deuxième quinzaine d'octobre dernier est sorti de presse un magnifique recueil de ses photos et textes. Cet ouvrage est un voyage à travers des paysages et des représentations non figuratives sublimes par des textes.

La lecture a été pour moi un pur moment d'émotion et d'émerveillement. Bravo l'Artiste, bravo l'Ami.

JN Minger

Club des Aînés

Courrendlin et environs

Le club des Aînés s'est rendu à Grandfontaine mercredi 20 octobre, pour la visite du musée agricole des traditions. Tout le monde a eu beaucoup de plaisir de se replonger dans des souvenirs d'autrefois avec les explications de l'animateur du musée M. Vuillaume.

Le musée est riche de nos coutumes ancestrales et chacun et chacune ont admiré les nombreux vieux tracteurs, machines et objets paysans d'une autre époque...

La découverte de ce musée paysan et de la belle région de Haute-Ajoie ensoleillée a émerveillé tout le monde ! L'après-midi s'est terminée par une petite agape au bar Le Chalet et par quelques chansonnettes.

Si vous aimez les jeux de cartes ou de sociétés et si vous avez envie de passer un beau mercredi après-midi, vous pouvez toujours rejoindre le Club des Aînés de Pro Senectute au Clos Brechon de 14h30 à 17h chaque semaine.



Chantal Rennwald

Tournée des collectes Fin d'année

L'Autorité communale rappelle à tous les citoyens que les collectes de fin d'année suivantes auront lieu comme suit :

- **Carton-papier 02 décembre 2021 (Courrendlin uniquement)**
- **Déchets verts 20 décembre 2021 (Rebeuvelier uniquement)**

Merci de bien vouloir faciliter le ramassage de ces objets en les déposant correctement sur les trottoirs aux abords de la chaussée.

Appartements **A LOUER**

ROUTE DE CHÂTILLON 15 COURRENDLIN

Appartement de 3.5 pièces à louer (2^e étage), dans immeuble communal de 3 appartements, comprenant :

- Cuisine ouverte sur salon
- Balcon
- 2 Chambres
- Salle de bain (WC/baignoire)
- Cave
- Grenier
- Place de stationnement à disposition
- Lessiverie commune
- Garage

Prix de la location 1350.-
(refait à neuf en 2020)

Contact : 032 436 10 70

Libre de suite ou à convenir

PLACE DE LA LIBERTÉ 5 REBEUVELIER

Appartement de 3.5 pièces à louer, dans immeuble communal de 2 appartements, comprenant :

- Cuisine
- Salon
- 2 Chambres
- Salle de bain (WC/baignoire)
- Cave
- Place de stationnement couverte
- Lessiverie commune

Prix de la location 900.-
(refait à neuf en 2020)

Contact : 032 436 10 70

Libre de suite ou à convenir

Visitez
le site internet
de la commune mixte
de **Courrendlin**
www.courrendlin.ch

Information Permis de construire

Les demandes de permis de construire survenues dans le courant de la mi-décembre 2021 seront traitées en début d'année prochaine, lors de la première séance de la commission de l'année 2022.



Information Déneigement

Pour faciliter et accélérer les travaux de déneigement avec le chasse-neige par la voirie communale (et également pour éviter des accidents), les propriétaires de véhicules à moteur voudront bien éviter de les laisser en stationnement sur la chaussée et les trottoirs.

Nous nous permettons de rappeler à toute la population qu'il est strictement interdit de déblayer la neige provenant des propriétés privées (accès, places et parcs) et de le déposer sur les routes, les trottoirs et les chemins publics.

Les propriétaires, concierges et toutes les personnes qui s'occupent de l'entretien des bâtiments sont également invités à déneiger et saler l'accès à leur immeuble ainsi qu'aux conteneurs à déchets. Les conteneurs non dégagés ne seront pas vidés.

Le Conseil communal

Naissances



**Bienvenue à ces magnifiques bébés
et sincères félicitations aux heureux parents!**

Lydiane Hänni

née le 27.08.2021
Fille de Nathan et
Sidonie Hänni

Sofia Haldemann

née le 07.09.2021
Fille de Yann
Allimann et
Carmen Haldemann

Enzo Sabanaj

né le 22.09.2021
Fils de Agon et
Miranda Shabanaj

Télia Fringeli

née le 24.09.2021
Fille de Jonas et
Melodie Fringeli

Alizéa Casteleiro

née le 25.09.2021
Fille de Sonia
Casteleiro

Mateo Latil Rodriguez

né le 25.09.2021
Fils de Georges Latil
et Jeliana Rodriguez
Rivas

Eléa Clerc

née le 27.09.2021
Fille de Arthur et
Maude Clerc

Louanne Gloor

née le 28.09.2021
Fille de Florian Gloor et
Rosalie Bregnard

Anaïs Veuthey

née le 08.10.2021
Fille de Régis et
Laetitia Veuthey



Félicitations aux heureux mariés



04.09.2021 Davide et Sabina Mangia

25.09.2021 Sami Boukdir et Céline Meusy

06.10.2021 Abdenor et Amel Khelifi

09.10.2021 Raphaël et Millie Wüthrich

Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis – Victor Hugo

Ils nous ont quittés...

09.09.2021 Marianne Moser

22.10.2021 Ernest Rihs

22.09.2021 Lucie Charmillot

26.10.2021 Serge Capitaine

03.10.2021 Ulrich Christen

27.10.2021 Geneviève Eschmann